

# AMNESTY INTERNATIONAL

## Déclaration publique

Index AI : MDE 16/002/2011  
5 août 2011

### **Jordanie. Les autorités doivent garantir l'impartialité de l'enquête menée sur les violences ayant émaillé la manifestation du 15 juillet**

Amnesty International a engagé vendredi 5 août les autorités jordaniennes à veiller à ce que la prochaine phase de l'enquête sur le recours présumé à la force excessive contre des manifestants et des journalistes lors d'une manifestation à Amman, le 15 juillet, soit menée par un organisme totalement indépendant et impartial, et perçu comme tel.

Dans la lettre qu'elle a adressée au ministre de l'Intérieur Mazen Al Saket, Amnesty International a salué la publication des conclusions préliminaires de la commission d'enquête mise sur pied par la Direction de la sécurité publique et approuvé plusieurs de ses recommandations, notamment la prolongation du calendrier de l'enquête. En revanche, elle s'est déclarée préoccupée quant à l'impartialité de la commission, qui semble fort compromise par le fait que deux membres sur trois assumeront la responsabilité directe de certaines unités de police faisant l'objet d'investigations.

Ayant étudié avec soin les conclusions du rapport préliminaire, l'organisation a requis, en s'appuyant sur ses propres recherches concernant les événements du 15 juillet et sur les normes internationales d'application des lois, telles que le Code de conduite pour les responsables de l'application des lois, que la prochaine phase des investigations soit consacrée à l'examen approfondi de plusieurs questions.

D'après le rapport de la commission, les manifestants et les journalistes ont été blessés parce que les manifestants ont agressé et insulté les membres des forces de l'ordre déployés, dont deux auraient été grièvement blessés, parce que les tensions étaient exacerbées en raison de précédents affrontements, et parce que les forces de sécurité n'ont pas pu faire la distinction entre journalistes et manifestants. Selon Amnesty International, aucun de ces arguments ne saurait excuser le recours à la force contre des personnes manifestant pacifiquement ou rendant compte des événements. D'après des témoins, des dizaines de manifestants ont été frappés à coups de matraques notamment, alors qu'ils ne recouraient pas à la violence et répétaient aux policiers qu'ils n'étaient pas armés et ne blessaient personne. De même, les journalistes présents sur les lieux ont affirmé qu'ils avaient été frappés alors qu'ils portaient des vestes où le mot « Presse » était clairement visible et qu'ils avaient signifié leur statut aux forces de sécurité. Amnesty International recommande vivement que ces allégations d'un usage excessif de la force fassent l'objet d'une enquête approfondie.

Selon d'autres témoins oculaires, certains membres d'unités qui n'étaient semble-t-il pas formées au contrôle des foules, tels que des policiers de la circulation, ont enlevé leurs ceintures afin de frapper manifestants et journalistes, tandis que d'autres assénaient des coups à l'aide d'objets décrits comme des « broches » pris dans des restaurants voisins. Amnesty International demande la tenue d'une enquête sur ces cas où les forces de sécurité auraient eu une conduite déplacée ou, tout au moins, auraient effectué des opérations de contrôle des foules sans avoir la formation requise.

L'organisation avait déjà écrit aux autorités jordaniennes pour solliciter des informations détaillées sur les investigations portant sur les accusations de torture et d'autres mauvais traitements infligés à plusieurs personnes arrêtées dans le cadre de violents affrontements en marge d'une manifestation organisée à Zarga le 15 avril et sur le recours excessif à la force qui aurait été employé contre des manifestants réclamant des réformes à Amman les 24 et 25 mars et s'était soldé par un mort et de très nombreux blessés. Amnesty International n'a toujours pas reçu de réponse.

**FIN**